



Adulte contestation reconnaissance de son père biologique inconnu

Par mfmr

Bonjour,

j'ai 28 ans;
je n'ai pas connu mon père biologique;
mais je connais son nom... inscrit sur mon acte de naissance;

en effet, il ne souhaitait pas devenir père mais a tout de même reconnu être mon père 1 an après ma naissance ??

aujourd'hui, je souhaiterais que son nom soit effacé, qu'il ne soit pas inscrit comme étant mon père vu qu'il ne l'a jamais été...

Quelles démarches puis je effectuer?

Par Tisuisse1

Auprès du JAF en "abandon de famille".

Si votre démarche abouti, lorsque votre père biologique sera âgé et en maison de retraite, vous n'aurez pas à payer, pour lui, tout ou partie de cette maison de retraite.

Par mfmr

merci pour cette réponse